

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 26 SEPTEMBRE 2011

- n° 18 de M. Thierry Gachet (DC/VL) demandant au Conseil communal d'étudier la mise en place de panneaux indicateurs, aux entrées de la ville et de l'agglomération, des parkings publics et du nombre de places à disposition en temps réel

M. Thierry Gachet (DC/VL) a déposé avant la séance le postulat ci-après :

*"Les difficultés de circulation connues par la ville de Fribourg trouvent aussi et partiellement leur origine dans la difficulté des automobilistes, en particulier ceux qui ne connaissent pas bien la commune, de se diriger le plus directement et le plus rapidement possible vers les places de parc à disposition au centre-ville. A l'évidence, une signalétique indicative des parkings publics à disposition et des places à disposition calculée en temps réel permettrait d'améliorer l'efficacité de la recherche d'un stationnement, et contribuerait, pour ce type de mobilité, à une amélioration de la fluidité. Dans la mesure où les parkings publics sont en mains privées, la Commune est invitée à étudier la possibilité de prendre des mesures incitatives dans le but de mettre en œuvre la mesure préconisée."*